

Muriel Bouillie et Florent Lemaitre, le nouveau duo à la présidence du conseil des prud'hommes de Lisieux

Depuis janvier 2026, Florent Lemaitre est le nouveau président du conseil des prud'hommes de Lisieux (Calvados). La présidente sortante, Muriel Bouillie, reste vice-présidente.



Muriel Bouillie, vice-présidente du conseil des prud'hommes de Lisieux (Calvados), et Florent Lemaitre, président. | OUEST-France

Ouest-France
Lucas LARCHER
Publié le 23/01/2026 à 20h02

Les visages changent à la tête du conseil des prud'hommes de Lisieux (Calvados), mais le constat reste le même. La présidente sortante et désormais vice-présidente, Muriel Bouillie, a rappelé la situation, à la suite des départs successifs de greffières : Notre conseil s'est de nouveau trouvé orphelin. Depuis janvier 2026, nous avons une greffière placée, mais dont l'activité est principalement dédiée au civil. Ce qui a pour conséquence une absence physique pour répondre aux questions des parties ou des conseillers prud'homaux.

Avant de hausser le ton : Malgré nos alertes à la présidence de la cour d'appel, la situation est toujours floue et les conseillers n'ont aucune perspective. Par ailleurs, le conseil n'a toujours pas de salle de conciliation dédiée et adaptée. Nous nous inquiétons de l'objectif final de la cour d'appel sur la continuité de la cour des prud'hommes à Lisieux.

En 2025, le conseil des prud'hommes de Lisieux a été saisi 148 fois.